



# CONTEXTE ARCONCE AMONT

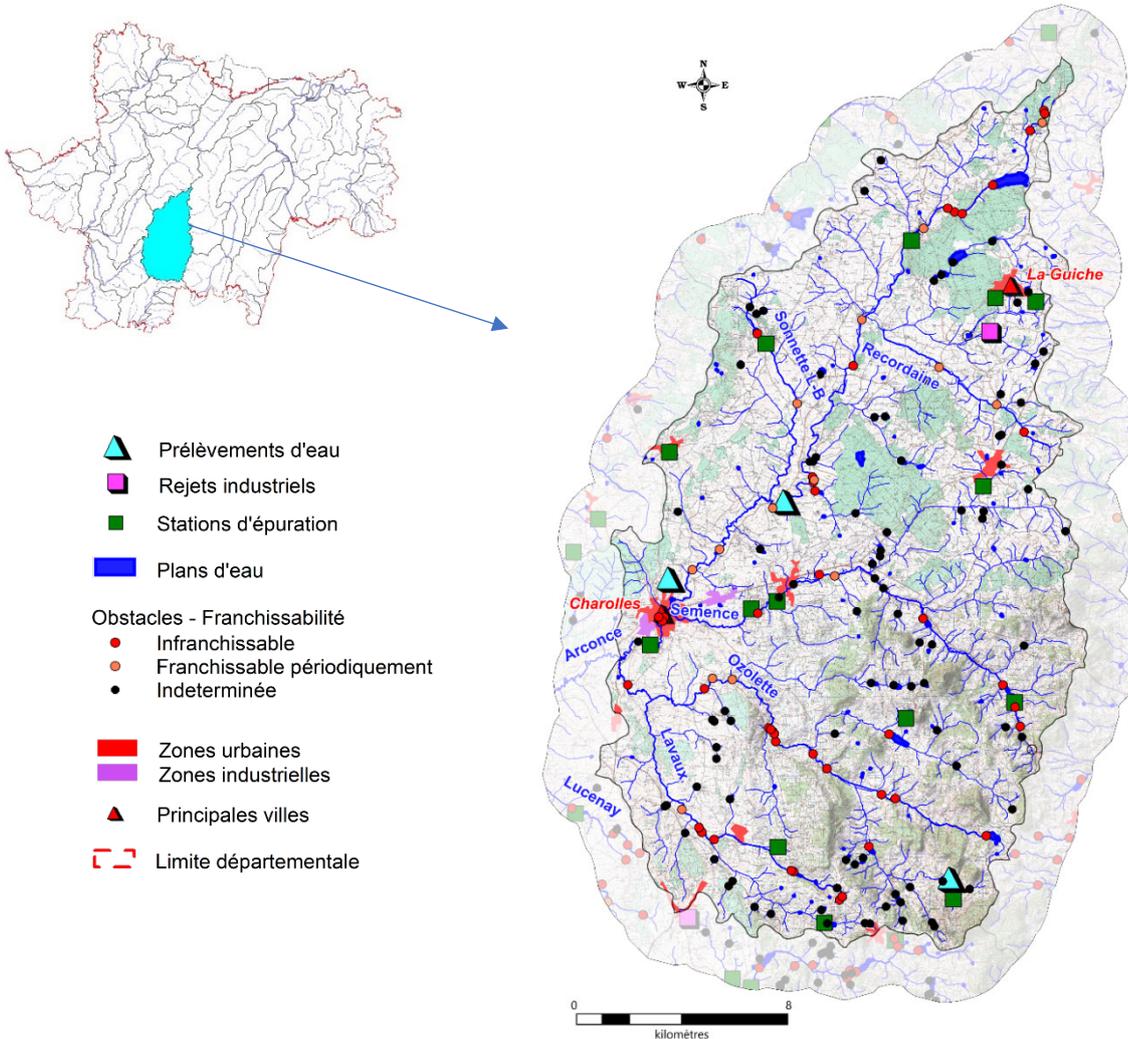
## ARCONCE 71.4 - I - TP



### I. PRESENTATION DU CONTEXTE

#### 1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions



#### 2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

L'Arconce est un affluent rive droite de la Loire dont le bassin versant est intégralement compris dans le département de Saône-et-Loire. La rivière prend sa source au cœur du département au pied du Mont Saint-Vincent à une altitude de 465 mètres.

Le contexte Arconce amont comprend l'Arconce et ses affluents depuis la source de l'Arconce jusqu'à la confluence avec l'Ozolette. Il s'agit d'un territoire de bocage, où l'élevage bovin est l'activité agricole première. Les zones de cultures sont peu nombreuses, tout comme les forêts qui se cantonnent à quelques têtes de bassins. L'urbanisation est très faible sur ce contexte qui ne compte qu'une commune importante, Charolles (2758 habitants).

Dans sa partie amont, l'Arconce est une rivière de faible largeur (3 à 10 mètres) présentant des substrats plutôt sableux. La présence d'étangs sur les zones de sources (étang du Rousset), l'absence généralisée de ripisylve, l'importance du piétinement bovin et d'anciens travaux de recalibrage du lit de la rivière sont autant de facteurs qui affectent actuellement la qualité des peuplements piscicoles. Les espèces repères et cibles les plus sensibles (vairon, chabot, lamproie de Planer, barbeau, hotu, vandoise) sont absentes ou peu abondantes.

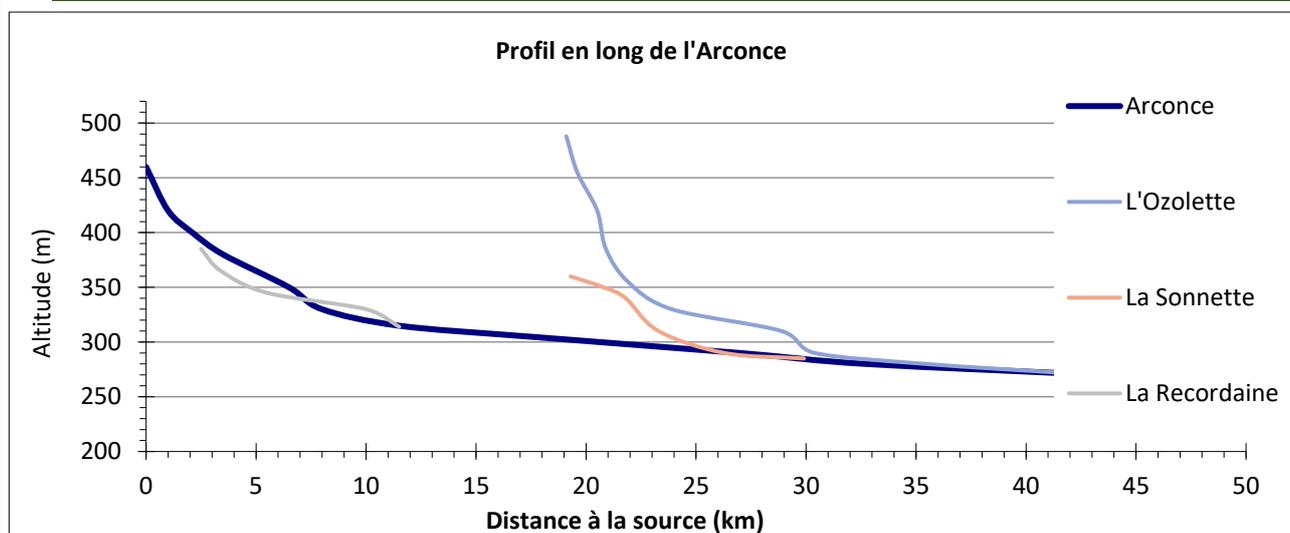
Les affluents de l'Arconce, la Recordaine, la Sonette, la Semence, l'Ozolette et le Lavaux sont de petites rivières qui s'écoulent à travers le bocage Charolais. De faibles largeurs (inférieures à 5 mètres), ces milieux sont souvent altérés par la présence sur leurs cours de nombreux plans d'eau, la destruction de leur ripisylve, et le piétinement bovin. L'ensemble de ces perturbations affectent la qualité écologique de ces rivières dans lesquelles les espèces piscicoles les plus sensibles (vairon, chabot, lamproie de Planer, lote de rivière) sont souvent peu abondantes voire absentes.

## II. DONNEES GENERALES

### 1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	Amont	Source au lieu-dit "le Pérou", commune de Mary	Alt (m)	460
	Aval	Confluence avec l'Ozolette au lieu-dit "Champs Naudin", commune de Changy	Alt (m)	277
Surface du contexte (km <sup>2</sup> )	416,6		Linéaire total de cours d'eau (km)	646,7
Cours d'eau principal	L'ARCONCE		Longueur dans le contexte (km)	39,3
Affluents	Tous les affluents dans le contexte (Ozolette compris)			
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	Rive gauche : la Recorne (9,1 km), la Semence (18,9 km), l'Ozolette (21,4 km)			
	Rive droite : la Sonnette (11,14 km)			
Plans d'eau (>50 ha)	Absence			

### 2. PENTES



Pente moyenne (pour mille) : 0,47

### 3. DEBITS (m<sup>3</sup>/s)

Caractéristiques générales :

	L'Arconce à Montceaux-l'Étoile (Contexte aval)
Q <sub>mnA5</sub>	0,42
Module	5,75
Q <sub>J</sub> (10)	78
Q <sub>i</sub> (10)	96

**Suivi des étiages :**

Nom de la station	Ecoulement (Août)		
	2016	2017	2018
L'Ozolette à Ozolles	Visible Acceptable	Visible faible	Visible Acceptable
l'Arconce à le Rousset	Visible Acceptable	Visible faible	Visible faible

### III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

#### 1. COMMUNES

Ballore, Baron, Beaubery, Bois-Sainte-Marie, Champlecly, Changy, Charolles, Colombier-en-Brionnais, Dyo, Fontenay, Gibles, Gourdon, La Guiche, Marcilly-la-Gueurce, Martigny-le-Comte, Mary, Montmelard, Mornay, Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, Ozolles, Rousset-Marizy, Saint-Bonnet-de-Joux, Saint-Julien-de-Civry, Saint-Romain-sous-Gourdon, Saint-Symphorien-des-Bois, Sivignon, Suin, Vaudebarrier, Vendennes-lès-Charolles, Verosvres, Viry

*Densité de population (hab./km<sup>2</sup>) : 23,1*

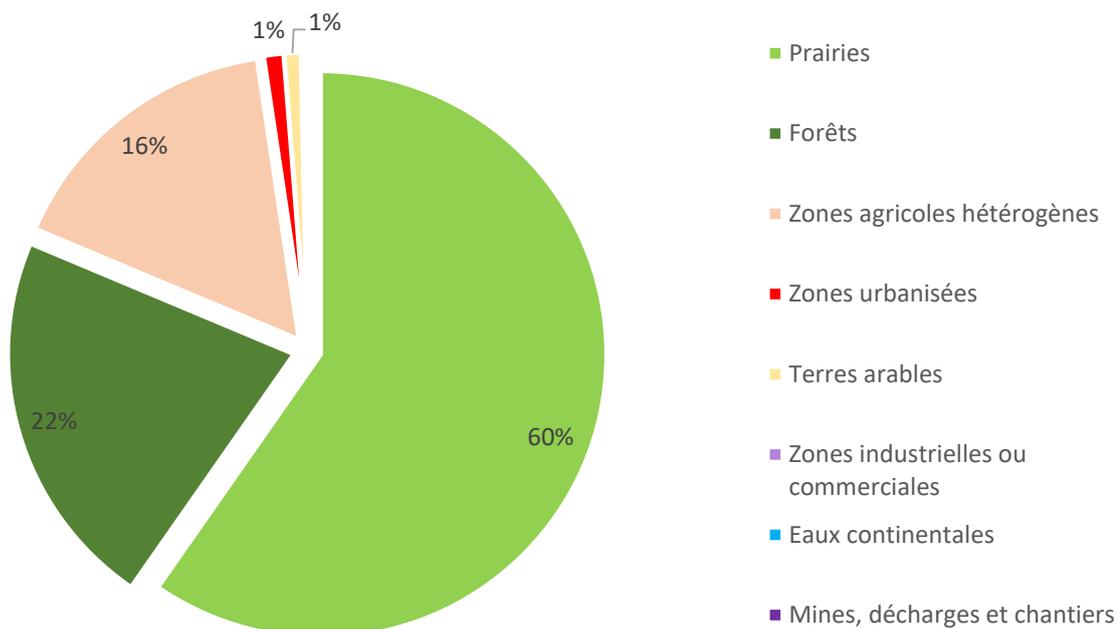
#### 2. GEOLOGIE

Granite à mica noir (granodiorite) (amont des affluents rive gauche)

Grès et argiles à gypse (Arconce et cours aval des affluents rive gauche)

Calcaires, marnes et argiles (Arconce et cours aval des affluents rive gauche)

#### 3. OCCUPATION DU SOL



### IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

#### 1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	70.2
Activité principale	Bovins viande
Cheptel / ha de communes	1.1
Part de la STH dans la SAU (%)	87.3

## 2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
0471106S0001	Charolles/Ville	U	Boues activées-aération prolongée	5000	FRGR189	L'Arconce
60971231001	La Guiche/Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	1000	FRGR189	La Recorne
60971231002	La Guiche/La Gare	U	Décantation primaire	50	FRGR189	La Recorne
0471285S0001	Martigny-le-Comte/Bourg	U	Disques biologiques	200	FRGR189	La Sonnette
0471021S0001	Baron/Bourg	U	Filtre biologique	140	FRGR189	Ruisseau de Sarot
0471141S0001	Colombier-en-Brionnais/Bourg	U	Infiltration	170	FRGR192	Ruisseau d'Elie
0471025S0001	Beaubery/Bourg	U	Lagunage naturel	190	FRGR192	Ruisseau des Pierres
0471041S0001	Bois-Sainte-Marie/Bourg	U	Lagunage naturel	130	FRGR192	Ruisseau de Conche
60971279001	Le Rousset-Marizy/Bourg	U	Lagunage naturel	180	FRGR189	La Sonnette
60971316001	Montmelard/Bourg	U	Lagunage naturel	200	FRGR192	L'Ozolette
0471394S0001	Saint-Bonnet-de-Joux/Bourg	U	Lagunage naturel	700	FRGR189	Le Gâ
0471564S0001	Vendennes-les-Charolles/Bourg	U	Lagunage naturel	370	FRGR189	La Semence
0471564S0002	Vendennes-les-Charolles/Collanges	U	Lagunage naturel	90	FRGR189	La Semence
0471571S0001	Verosvres/Bourg	U	Lagunage naturel	320	FRGR189	La Semence

La station de la Guiche (Bourg) apparaît ponctuellement en surcharge polluante. La station de Saint-Bonnet-de-Joux est également ponctuellement en surcharge hydraulique (observatoire de l'eau 2016 et 2018).

## 3. REJETS INDUSTRIELS

Nom de l'entreprise	Commune	Secteur d'activité	ICPE
Centre hospitalier local	La Guiche	Industrie textile	-

Nombre total d'ICPE : 9

## 4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Souterrain	AEP	Industrie	Irrigation
Les Brosses (Viry)	206621		
Source 4 - Dompierre (Montmelard)	6568		
Source de Maupre (Charolles)	39141		
Source de Mounot (Charolles)	101741		
Source du Revers De Saint-Cyr (Montmelard)	9154		

## 5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m <sup>2</sup> )	Nombre	Surface totale en eau (km <sup>2</sup> )	Pourcentage de recouvrement
	194	1.86	0.45

## 6. OBSTACLES A LA CONTINUITÉ

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
ARCONCE_71_4	153	15	42	96
Arconce	20 (0.46/km)	7	11	2
Ozolette	13 (0.57/km)	2	10	1

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
Semence	13 (0.48/km)	1	8	4
Sonnette	3 (0.2/km)	1	1	1

## V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

<b>Réserve naturelle</b>		Absence
<b>Arrêté de protection de biotope</b>		Absence
<b>Natura 2000</b>		FR2600993 Etangs à Cistude d'Europe du Charolais
<b>ZNIEFF</b>	<b>Type 1</b>	260020038 MASSIF FORESTIER D'AVAISE, DE LA GUICHE ET DU ROUSSET ET BOCAGE ENVIRONNANT
		260005582 ETANG DU ROUSSET AU ROUSSET ET MARIZY
		260014845 ETANG DE LA LANDE
		260005574 HAUTE VALLÉE DE L'ARCONCE
		260030286 RUISSEAU A ECREVISSE DU CHAROLAIS NORD-OUEST
		260030282 BOCAGE ET MARES A BALLORE ET SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON
		260030256 TUNNEL DE MONTMELARD
		260030211 RUISSEAUX DE L'EST BRIONNAIS
		260030163 PRAIRIES DU MONT BOTEY ET RUISSEAU DE CHAMP JEANDIN A VEROSVRES ET BEAUBERY
		260020029 MARAIS ET PELOUSES DU PLATEAU GRESEUX DES LEURRES A COLOMBIER EN BRIONNAIS
	260014876 FORET DE CHAROLLES	
	<b>Type 2</b>	260014819 HAUT CLUNYSOIS
		260014818 BRIONNAIS
		260030465 BAS-CLUNYSOIS
260014863 VALLEE DE L'ARCONCE		
260014824 CHAROLLAIS ET NORD BRIONNAIS		
<b>Décret frayères</b>	<b>Liste 1</b>	L'Arconce depuis sa source jusqu'à sa confluence avec la Loire (Varenne-Saint-Germain)
		La Recorne, depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Ballore)
		La Recordaine, depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Recorne (Ballore)
		Le ruisseau de Ballore, depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Arconce (Ballore)
		Le Ruisseau de Crenin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Mornay)
		Le ruisseau de la Pommeraie, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Viry)
		La Sonnette depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Viry)
		La Semence, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Arconce (Charolles)
	<b>Liste 2 (BRO)</b>	L'Arconce depuis l'aval de l'étang du Rousset (Le Rousset) jusqu'à la confluence avec la Loire (Varenne-Saint-Germain)
		<b>Liste 2 (APP)</b>
Ruisseau de Crenin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la route de Crenin (Mornay)		
Ruisseau du Bois des Eaux depuis sa source jusqu'à l'amont de l'étang du Grand Champ (Martigny-le-Comte)		
Le ruisseau de Saint Brancher, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Gâ (Vendennes-lès-Charolles)		
Ruisseau de Gursin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la route de Gursin (Saint-Bonnet-de-Joux)		

<b>Décret frayères</b>	<b>Liste 2 (APP)</b>	Ruisseau de Mont, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Semence (Verosvres)
		Ruisseau de Corcelles, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Semence (Verosvres)
		Ruisseau de Champ Jeandin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Semence (Verosvres)
		Ruisseau de Quierre, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Pierres (Beaubery)
		Ruisseau le Lavaux, ses affluents et sous-affluents depuis l'aval des étangs de Martigny jusqu'à l'amont de l'étang des leurres (Colombier-en-Brionnais)
		Ruisseau des Chardonnetts, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de la Conche (Dyo)
		Ruisseau de l'Etang de la place, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Lavaux (Changy)
<b>Réservoirs biologiques</b>	La Recordaine	
	La Semence et ses affluents	
	L'Ozolette, ses affluents et sous-affluents depuis l'étang de Millade jusqu'à la confluence avec l'Arconce	
<b>Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17</b>		
<b>Liste 1</b>		
La Recordaine et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Recorne		
La Semence et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Arconce		
L'Ozolette de la confluence avec le Lavaux jusqu'à la confluence avec l'Arconce		
Le Lavaux de la source à la confluence avec l'Ozolette		
L'Arconce et ses cours d'eau affluents de la confluence avec l'Ozolette jusqu'à la confluence avec la Loire		
<b>Liste 2</b>		
Non classés		
<b>PLAGEPOMI</b>	Enjeu « Anguille » : « La réouverture de l'accès aux habitats de croissance de l'anguille et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. »	

## VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

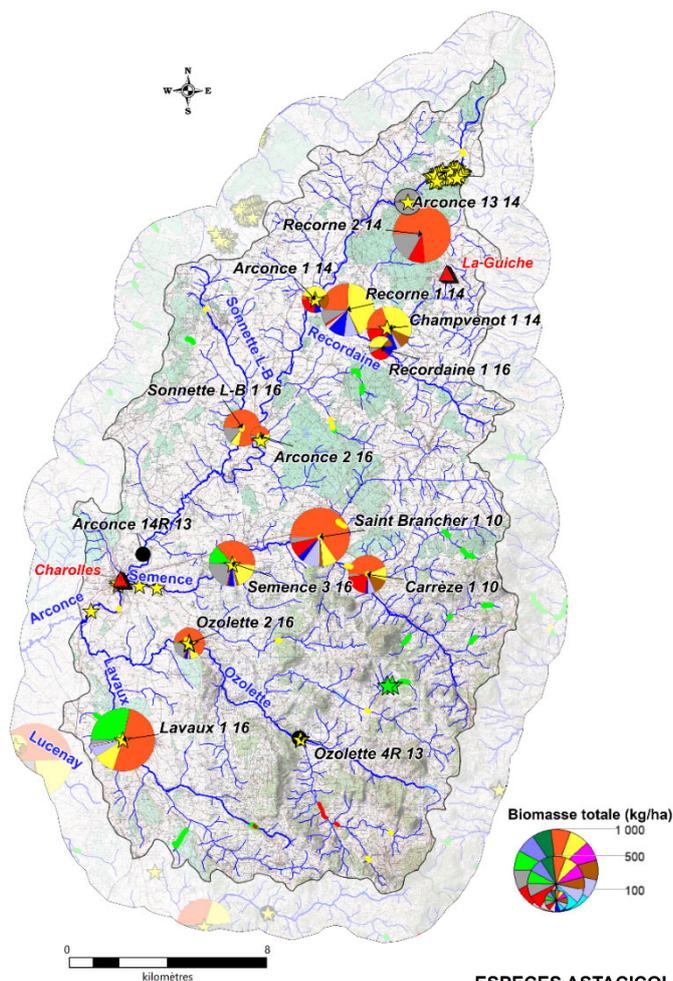
<b>Structure de gestion</b>	Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents EPCI : CC Le Grand Charolais / CC de Marcigny / CC du Canton de Semur-en-Brionnais / CC de La Clayette Chauffailles en Brionnais / Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais
<b>Document de gestion</b>	Contrat Territorial du Bassin Versant de l'Arconce (2016 – 2021)
<b>Statut foncier</b>	Domaine privé

## VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

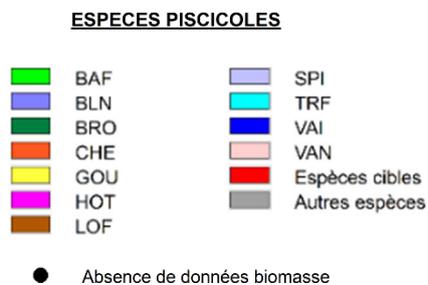
Code	Nom						Type
FRGR0189	L'ARCONCE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OZOLETTE						MEN
	<b>Etat écologique</b>	<b>Objectif</b>	<b>Échéance</b>	<b>Etat chimique</b>	<b>Objectif</b>	<b>Échéance</b>	
	Moyen	Bon Etat	2021	ND	2021	ND	
<i>Risque : Continuité</i>							
FRGR0192	L'OZOLETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARCONCE						MEN
	<b>Etat écologique</b>	<b>Objectif</b>	<b>Échéance</b>	<b>Etat chimique</b>	<b>Objectif</b>	<b>Échéance</b>	
	Médiocre	Bon Etat	2021	ND	2021	ND	
<i>Risque : Morphologie, Continuité</i>							

## VIII. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

*Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)*



**Légende :**



### ESPECES ASTACICOLES

- Espèce autochtone**  
Ecrevisses à pieds blancs
- ★ Observation ponctuelle
  - Prospection linéaire
- Espèces invasives**  
Ecrevisse de Californie
- ★ Observation ponctuelle
  - Prospection linéaire
- Ecrevisse américaine**
- ★ Observation ponctuelle
  - Prospection linéaire

### 1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Intermédiaire
Etat fonctionnel	Très perturbé
Espèce(s) repère(s)	Cyprinidés rhéophiles : CHE, GOU, VAI, BAF, HOT, VAN, SPI, TOX
Espèce(s) cible(s)	APP, ANG, CHA, LPP, LOT

<b>Espèces présentes</b>	CHE, GOU, CHA, SPI, VAI, LOF, GAR, PES, PER, ABL, BAF, PCH, PSR, ROT, LPP, VAN, BRO, BOU, HOT, TAN, ANG, LOT, ABH, BRE, CCO, GRE, SAN
<b>Autres espèces capturées</b>	SAN, TOX, TRF
<b>Espèces protégées et/ou menacées</b>	APP, BOU, BRO, LPP, VAN ANG (CR), BRO (VU), LOT (VU), TOX (NT)
<b>Espèces astacicoles</b>	Espèce protégée : APP Espèces invasives : PFL, OCL
<b>Espèces migratrices</b>	ANG
<b>Espèces invasives</b>	OCL, PFL, PES, PCH, PSR

## 2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques

B3 à B5,5

	Stations	Date	Score IPR	NTT	Espèces repères							Espèces cibles			
					CHE	GOU	VAI	BAF	HOT	VAN	SPI	CHA	LPP	LOT	ANG
Arconce	Arconce 13	23/06/2014	47,6	B5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Arconce 1	24/06/2014	18	B6	1	4	2	0	0	0	0	5	4	0	0
		19/10/2010	22	B6	2	3	0	0	0	0	0	0	2	0	0
	Arconce 2	13/09/2016	8,7	B6	2	3	1	1	0	0	0	5	1	3	0
		17/09/2007	25,1	B6	4	4	1	1	1	1	1	5	1	4	0
	Arconce 14	27/06/2013	20,6	B6,5	1	1	0,1	0,1	0	0	0	1	0	0	0
15/10/2012		24	B6,5	4	3	1	0	0,1	0	0	0,1	0	0	0	
Affluents	Ru Fontaine Chaude 1	23/06/2014	Absence poisson	B3	0	0	0					0	0		
	Recordaine 1	13/09/2016	11,3	B5	1	4	3	0	0	0	0	2	4	3	0
		17/09/2007	18,9	B5	3	5	2	0	0	0	1	0	2	5	2
	Champvenot 1	24/06/2014	22,4	B4,5	3	5	3					5	4	0	0
		19/10/2010	16,1	B4,5	1	3	1					2	2	0	0
	Recorne 2	23/06/2014	25,2	B3,5	3	0	0					4	0		
	Recorne 1	24/06/2014	15,6	B5,5	4	5	2	0	0	0	1	5	1	0	0
		19/10/2010	19,2	B5,5	3	5	0	0	0	0	1	5	1	0	4
	Semence 3	14/09/2016	16,5	B5,5	4	5	3	2	0	0	0	5	0,1	3	0
		24/07/2007	25,6	B5,5	5	5	3	0	0,1	0,1	0	5	1	3	0
	Saint Brancher 1	01/07/2010	20,1	B4,0	5	4	3					5	1	4	
	Carreze 1	01/07/2010	14,3	B4,0	0	0	1					5	1	5	
	Sonette LB 1	13/09/2016	17	B5	1	3	0,1	0	0	0	0	2	0,1	0	0
		17/09/2007	17,1	B5	4	5	1	1	0	0	0	5	2	0	0
	Ozolette 4R	27/06/2013	22,3	B5	5	5	5	0	0	0	0	5	1	0	0
		31/07/2012	18,8	B5	5	5	3	0	0	0	0	4	1	0	0
	Ozolette 2	14/09/2016	17,6	B5,5	3	3	1	1	0	0	0	5	1	0	0
		19/09/2007	16	B5,5	4	4	1	1	0	0	0	5	0,1	0	0
Lavaux 1	14/09/2016	16,7	B5	5	5	1	4	0	0	0,1	5	0,1	0	0	
	24/09/2007	21,7	B5	4	5	1	1	0	0	0	5	0	0	4	

Classes d'abondances (DR5, CSP)			
	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

## IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2 <sup>ème</sup> catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	Absence
Gestionnaires	AAPPMA de Charolles
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

### Repeuplements et alevinages :

	ROT/GAR	GAR	TAC
Arconce	x	x	x
Ozolette	x	x	x
Semence	x	x	x

## X. DIAGNOSTICS

Compartiments :	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES) L'ESPECE(S) REPERE(S)	
		R*	A*
	<b>Détails</b>		
<b>HYDROLOGIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact des étangs (têtes de bassin Arconce et affluents).</li> <li>- Drainage des zones humides.</li> </ul>	FAIBLE	FORT
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concentrations en carbone organique dissous ponctuellement élevées.</li> <li>- Altérations Matières Organiques et Oxydables et Particules en Suspension (PAES) du Seq Eau de qualité moyenne sur l'Arconce et qualité PAES mauvaise sur l'Ozolette.</li> <li>- Impact des étangs et du piétinement bovin.</li> </ul>	MODERE	MODERE
<b>THERMIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'existe pas de donnée thermique.</li> <li>- Plusieurs facteurs sont susceptibles d'impacter le régime thermique : présence de seuils, de plans d'eau et une ripisylve dégradée.</li> </ul>	FAIBLE	FORT
<b>MORPHOLOGIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Morphologie impactée par la présence de plans d'eau et de seuils.</li> <li>- L'Arconce amont et ses affluents ont été ponctuellement recalibrés sur certains secteurs.</li> <li>- La ripisylve est discontinue.</li> <li>- Le piétinement bovin est fort.</li> <li>- Tendance à l'ensablement.</li> </ul>	FORT	FORT
<b>CONTINUITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours d'eau fragmentés par la présence de nombreux ouvrages.</li> </ul>	FORT	FORT

\* R : Recrutement ; A : Accueil

## XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
<b>Facteurs principaux</b>	Loisirs	Plans d'eau (Diffus / Tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
	Anciens moulins / Seuils	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte)	Introduction d'espèces non électives du milieu
			Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat
	Elevage	Piétinement bovin (Diffus / Tout le contexte)	Uniformisation de l'habitat (écoulements lenticques) dans la zone de remous
			Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
	Elevage	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Tout le contexte)	Destruction berge et ripisylve
Ensablement			
Impact thermique, eutrophisation			
Elevage	Drainage superficiel de zones humides (Diffus / Tout le contexte)	Déstructuration de berges	
		Diminution des abris	
		Diminution des zones tampons	
Elevage	Pollutions diffuses (Tout le contexte)	Erosion, lessivages des sols	
		Drainage des zones humides	
		Apport en MES : colmatage	
		Perte de fonctionnalité des habitats et frayères	
<b>Facteurs annexes</b>	Agriculture	Anciens curages et recalibrages (Diffus / Affluents)	Eutrophisation
			Apport en produits azotés et phytosanitaires
			Homogénéisation de l'habitat
			Réduction des surfaces de frayères
	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	STEP de la Guiche Bourg, Saint-Bonnet-de-Joux et Martigny-le-Comte ANC	Accentuation de l'étiage
			Assèchement des zones humides
			Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
	AEP	Prélèvements d'eau	Impact thermique
			Impact hydrologique
	Elevage	Rejets d'élevage (Ponctuels / Tout le contexte)	Impact sur les débits (principalement en période d'étiage)
Diminution de la qualité de l'eau			
Géologie / Erosion	Ensablement (Diffus / Tout le contexte)	Colmatage du substrat	
		Impact thermique	
			Homogénéisation de l'habitat
			Colmatage du substrat

**Etat fonctionnel du contexte** : Très perturbé

## XII. SYNTHÈSE DES ACTIONS PRÉCONISÉES

### 1. SECTEURS A PRIORISER

Secteurs à espèces sensibles ou patrimoniales : Recordaine (lote) / Petits affluents et têtes de bassins Lavaux, Semence (écrevisse à pattes blanches)

Arconce amont

## 2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Groupe d'actions	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repère(s)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
1	Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Bassins de l'Ozolette, de la Semence et petits affluents de l'Arconce	FRGR0189, FRGR0192	MIA02
		Plantations	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique		Ruisseaux de Lorraine, de Gursin, du Champ de la Brosse, champ jeandin, ruisseau de Quierre		
		Mise en défens	Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique				
	Restauration de la ripisylve et de la morphologie	Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Tout le contexte		MIA02
		Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-	Têtes de bassins de l'Arconce (étang du Rousset), Semence, Ozolette (étangs de Millade, de Cloudeau et Bonin), Lavaux (étangs de Combretoux et des Leurres)		MIA0401
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toute pollution	-			
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			
Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Tout le contexte	MIA03		
2	Réduction des	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique,	Favoriser les espèces polluo-	Tout le contexte		

Groupe d'actions	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repère(s)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
	<b>pollutions diffuses</b>	Plantation de haies et de ripisylve	réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	sensibles			
		Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles					
	<b>Préserver les milieux humides</b>	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie			
		Conserver les prairies inondables					
	<b>Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)</b>	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles			
<b>Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)</b>	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents	Tout le contexte					
<b>Restauration de la qualité morphologique et création d'abris</b>	Restauration morphologique (Reméandrement de cours d'eau, arasement seuil, création de banquettes, épis, recharge granulométrique ...)	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Sonette amont, recordaine amont, Semence	FRGR0189		
<b>3</b>	<b>Restauration de la qualité morphologique et création ou maintien des abris</b>	Création d'abris piscicoles (souches, bois mort)	Augmenter la capacité d'accueil du milieu et diversifier les habitats	Augmentation des potentialités d'habitats / Augmentation des densités	Arconce		

### 3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Affluents (Semence amont)
	Suivi thermique		Tout le contexte
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Suivi des populations de lote	Améliorer les connaissances pour mieux comprendre la dynamique des populations, prioriser les actions de restauration des milieux	Tout le contexte / Bassin de la Recorne
	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs : actualiser les données astacicoles et prospections complémentaires	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux	Affluents et secteurs à écrevisses à pieds blancs
Améliorer les connaissances sur les débits d'étiages	Suivi respect des débits réservés	Mieux connaître les pressions s'exerçant sur les cours d'eau	Tout le contexte
	Suivi de l'impact des étangs		

## XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

GESTION PATRIMONIALE	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Aucun déversement n'est préconisé sur ce contexte. Si les peuplements piscicoles apparaissent perturbés en raison de la sous-abondance de certaines espèces repères, d'autres cyprinidés (goujon, spirin, chevesne) sont en revanche présents en forte abondance. Il paraît important de développer l'halieutisme sur ces espèces bien représentées dans ces milieux.
	Les déversements d'espèces non adaptées sont à proscrire (gardon, rotengle...).
Cas particulier	Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des truites arc-en-ciel sur des secteurs où la pression de pêche est forte.



*La Semence à Vendennes-lès-Charolles*